



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

finances

Question écrite n° 62742

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conséquences, pour certaines communes, de la suppression des contingents communaux d'aide sociale versés au département. Cette suppression a pour contrepartie une diminution de la dotation forfaitaire de fonctionnement. Or, il n'est pas rare que pour certaines petites communes la dotation forfaitaire ne soit négative, auquel cas elles sont dans l'obligation d'opérer un prélèvement sur la fiscalité. D'aucuns contestent fortement ces dispositions considérant qu'il s'agit là d'une diminution de ressources de la commune. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part de son analyse en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62742

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3639

Question retirée le : 27 août 2001 (Retrait pour cause de question identique)